

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13
Date de convocation : 16 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 27 MARS 2023

N° 146

Objet : Affectation du résultat 2022 du budget annexe de l'O.T. Palais des Congrès.

L'an deux mil vingt trois le vingt sept mars à 15h00, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. ROSSIGNOL Stéphan, Président de l'O.T et Maire de La Grande Motte.

Présents : S ROSSIGNOL – B REY- P.ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-I JOULIE-C CAFIN-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI-M GUERINEAU

Absents excusés : T BOUVAREL-I BERGE-J JENIN VIGNAUD-C CLEMENT-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : L.PASQUET – J ARNAUD

Le Président expose :

Le compte de gestion et le compte administratif pour l'année 2022 du budget annexe de l'O.T Gestion Palais des Congrès fait ressortir un excédent de fonctionnement de 241 941 € 04 et un déficit d'investissement de 48 974 € 95

Je vous propose d'affecter en priorité ce résultat à la couverture du besoin financier de la section d'investissement qui est de 48 974 € 95 et le solde qui est de 192 966 € 09 à la section de fonctionnement .

Je vous propose de valider l'affectation des résultats qui sont repris au Budget supplémentaire Annexe Gestion Palais des Congrès 2023 comme suit :

- « R 002- Résultat de fonctionnement reporté » :	192 966 € 09
-« 1068- Autres réserves » :	48 974 € 95
- « D 001- Résultat d'investissement reporté » :	48 974 € 95

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Stéphan ROSSIGNOL

